



Loisir et Sport  
Lanaudière

Programme de  
**FONDS RÉGIONAL  
EN TRANSPORT**

## TABLE DES MATIÈRES

Description	2
Objectifs du programme	2
Critères d'admissibilité	2
Échéancier	3
Aide financière accordée	3
Critères d'évaluation	4
Reddition de comptes	5
Évaluation des demandes	5



**Loisir et Sport  
Lanaudière**

# Programme de **FONDS RÉGIONAL EN TRANSPORT**

## DESCRIPTION

Le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière à Loisir et Sport Lanaudière afin de faciliter la participation aux activités récréatives et sportives **à travers le Québec**. Ce soutien financier sert à soutenir les équipes, les organismes ou les individus en remboursant certains frais liés à leurs déplacements.

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Puisse contribuer au développement du participant dans sa discipline
- Puisse dynamiser les associations locales et régionales
- Puisse permettre une pérennité en lien avec les entraîneurs et les officiels
- Une représentation de la région aux paliers provinciale et interrégionale
- Une meilleure rétention en région
- Rendre accessible la compétition de plus haut niveau
- Créer des expériences inoubliables, qualité d'expérience
- Concentrer les efforts des associations sur le développement plutôt que sur la recherche de financement pour les déplacements
- Profiter des infrastructures de haut niveau non disponible dans la région
- Permettre aux participants un déplacement hors-région pour la pratique d'activités
- Attirer des experts en région

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

### Qui est admissible

#### MILIEU ASSOCIATIF

- Organisations sportives locales et régionales à but non lucratif ou reconnues par une fédération sportive
- Organisations de loisir et plein air locales et régionales à but non lucratif ou reconnues par une fédération de loisir ou de plein air

## MILIEU SCOLAIRE

- Concentrations sportives et sport-études dans les écoles secondaires et collégiales
- Équipes sportives parascolaires dans les écoles secondaires et collégiales
- Concentrations artistiques et art-études dans les écoles secondaires et collégiales
- Équipes récréatives et de plein air parascolaires dans les écoles secondaires et collégiales.
- Groupes faisant partie d'un programme national reconnu par l'URLS (SES, Fillactive, Ex3...)

## MILIEU MUNICIPAL

- Secteurs privés admissibles si reconnus par une fédération
- Les maisons de jeunes
- Activités inscrites dans la programmation municipale (danse, théâtre, improvisation...)

## INDIVIDUEL

- Athlètes, participants ou équivalent
- Entraîneurs, animateurs ou équivalent
- Officiels, juges ou équivalent

## Qui n'est pas admissible

- Les ligues de garage
- Secteurs privés non reconnus par une fédération

---

## ÉCHÉANCIER

Les demandes seront acceptées jusqu'à épuisement des montants attribués au fonds.

### Date de dépôt des demandes

Les demandes vont entrer en continue jusqu'à épuisement des fonds

### Date de la tenue des activités

La demande doit être faite avant la tenue de l'activité.

---

## AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

Le montant accordé ne pourra excéder 80% des dépenses total du déplacement.

## Voici les types de véhicules qui seront acceptés :

### VOITURE PERSONNELLE

- Véhicule entre 1 à 5 passagers
- Véhicule entre 6 à 8 passagers

## VÉHICULE DE LOCATION

- Voiture entre 1 à 5 passagers
- Minifourgonnette entre 6 et 8 passagers
- Minibus entre 8 et 20 passagers
- Autobus entre 46 et 56 passagers

## ACHAT DE BILLETS POUR LE TRANSPORT

- Covoiturage
- Train pour une personne ou un groupe
- Autobus pour une personne ou un groupe
- Avion pour une personne ou un groupe

---

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### Types d'activités admissibles

#### SEULEMENT LES FRAIS RELIÉS AUX TRANSPORTS

Les déplacements admissibles doivent :

- Avoir au minimum 400 KM (aller seulement) sauf pour les billets d'avion
- L'activité doit se dérouler dans la province du Québec

Les activités doivent être reconnues et approuvées par l'organisation locale, régionale ou la fédération :

- Formation incluse dans le cadre d'un congrès
- Perfectionnement
- Compétition
- Événement, démonstration
- Camp d'entraînement
- Camp de sélection

### Types d'activités non-admissibles

- Les dépenses reliées aux déplacements des délégations dans le cadre des Jeux du Québec, des Jeux des aînés...
- Activités déjà subventionnées par un autre programme ou un autre organisme
- Les congrès, colloques ou forums
- Les assemblées générales annuelles

### Priorisation

- Clientèle jeunesse (moins de 18 ans)
- Les demandes provenant des associations locales et régionales.
- Activités servant au développement de l'athlète ou du participant
- Activités de formation et de perfectionnement des entraîneurs et officiels du domaine sportif ou récréatif
- Favoriser les athlètes identifiés
- Utilisation de véhicules électriques
- Attirer des experts pour des activités de formation ou perfectionnement en région.

## REDDITION DE COMPTES

Les demandeurs devront remplir le formulaire de reddition de compte en cliquant sur le lien suivant :

[Questionnaire Web](#)

---

## ÉVALUATION DES DEMANDES

La personne responsable du fonds à Loisir et Sport Lanaudière analysera les demandes selon les critères présentés ci-haut. Un comité de sélection sera formé et analysera les dossiers. Suite à la décision du comité, la personne responsable avisera le demandeur du résultat de sa demande.



**Loisir et Sport**  
Lanaudière

331, rang du Bas-de-l'Achigan  
L'Épiphanie (QC) J5X 1E1  
[www.loisir-lanaudiere.qc.ca](http://www.loisir-lanaudiere.qc.ca)

Québec